

★

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2013

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

★

CHAPITRE 11

CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT

★

VERSION FRANCAISE

★

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
------------------	---

PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
--	---

1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	9
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	9
3.1. BILAN TECHNIQUE	9
3.2. BILAN FINANCIER	10
3.3. PERSPECTIVES	10
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	10
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	11

DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	15
--	----

6. PROGRAMME 136: AMÉLIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL, JURIDIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE DU CONTRÔLE ADMINISTRATIF EN VUE DE SON ARRIMAGE AUX STANDARDS INTERNATIONNAUX	19
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	21
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	21
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	21
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	22
7. PROGRAMME 137: RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LES ATTEINTES À LA FORTUNE PUBLIQUE	23
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	25
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	25
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	25
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	26

8. PROGRAMME 138: PILOTAGE ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES DU CONSUPE	27
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	29
8.2. STRATÉGIE PROGRAMME	29
8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	29
8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	30

ANNEXE

TABLEAU DE BUDGETISATION

La loi 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat a mis en place un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de gestion publique. Cette nouvelle constitution financière destinée à remplacer l'Ordonnance de 1962, consacre la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) par l'institutionnalisation du budget programme.

Conscient de l'ampleur des changements amorcés, le législateur a prévu une mise en oeuvre progressive de cette loi qui doit entrer en vigueur dans l'intégralité de ses dispositions le 1er janvier 2013, date à laquelle est abrogée l'Ordonnance 62/OF/4 du 07 février 1962 (article 79 de la loi du 26 décembre 2007). Dans le respect de ces dispositions, la Circulaire présidentielle sur la préparation du budget 2013 instruit les chefs de départements ministériels de présenter au Parlement un projet de budget dans le nouveau format de budget programme.

Le document qui vous est soumis constitue la réponse de l'Administration à cette exigence de la réforme. Il s'intitule "Projet de Performance des Administrations". Ledit document, qui présente les objectifs de performance pour les trois prochaines années, décline pour chaque programme ouvert: les objectifs, les indicateurs, les cibles ainsi que les moyens nécessaires pour leur mise en oeuvre, en cohérence avec le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE).

Il comporte trois principales parties :

- la première partie présente la synthèse stratégique, qui fait le point sur l'ancrage des interventions de l'Administration au DSCE, ses performances antérieures en terme d'activités effectivement mises en oeuvre et de moyens déployés à cet effet. Elle présente également les perspectives se rapportant à l'objectif stratégique. Ce dernier constitue le défi majeur à relever à moyen terme ainsi que le fil conducteur et le point de convergence des actions ;

- la deuxième partie traite du contenu des programmes en termes d'actions nécessaires assorties d'objectifs, d'indicateurs et des coûts de réalisation ;

- la troisième partie quant à elle, comporte une annexe présentant le tableau de budgétisation détaillé en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

La loi n°2007/006 du 26 Décembre 2007 portant régime financier de l'Etat consacre la gestion axée sur les résultats des ressources publiques par l'introduction du budget-programme. La mise en oeuvre progressive de cette loi initiée en janvier 2008 verra son application intégrale à compter du 1er janvier 2013. Le budget de l'Etat n'est donc plus basé sur la dotation des moyens en fonctionnement et investissement aux départements ministériels, mais sur des finalités de politiques publiques définies dans le DSCE.

Les programmes à inscrire dans la loi de finances de l'exercice 2013 doit subir toutes les étapes de validation prévues. C'est ainsi que le Comité interministériel d'Examen des Programmes (CIEP), lors de sa session du 19 juillet 2012 a procédé à la validation des programmes présentés par l'Institution.

2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Aux termes des dispositions du Décret 2005/374 du 11 octobre 2005 portant organisation des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat, le CONSUPE est l'institution Supérieure de contrôle des finances publiques (ISC) du Cameroun.

Ils sont chargés, sous l'autorité directe du Président de la République dont ils reçoivent les instructions et à qui ils rendent compte, de l'audit externe.

A ce titre, ils ont notamment pour missions:

- la vérification, au niveau le plus élevé, des services publics, des établissements publics, des collectivités territoriales décentralisées et leurs établissements, des entreprises publiques et parapubliques, des liquidations administratives et judiciaires ainsi que des organismes, établissements et associations confessionnels ou laïcs bénéficiant des concours financiers, avais ou garanties de l'Etat ou des autres personnes morales publiques, sur les plans administratif, financier et stratégique;
- le contrôle de l'exécution des projets à financement extérieur;
- les contrôles informatiques;
- l'assistance du Gouvernement dans la conception, la mise en oeuvre et l'évaluation des programmes de modernisation de l'Etat.

Les Services du Contrôle Supérieur de l'Etat peuvent sur décision du Président de la République, effectuer des contrôles spécifiques auprès des Entreprises et Organismes, même privés, présentant un caractère stratégique pour l'Economie ou la Défense Nationale.

Dans l'exercice de leurs attributions, les Services du Contrôle Supérieur de l'Etat effectuent:

- un contrôle de conformité;
- Un contrôle financier;
- Un contrôle de performance;
- Un contrôle de l'environnement.

En outre, les Services du Contrôle Supérieur de l'Etat concourent à la sanction des ordonnateurs et gestionnaires des deniers publics dans les conditions prévues par les lois et règlements en vigueur.

3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

3.1 BILAN TECHNIQUE

Les principales réalisations sont les suivantes:

- * 60 missions de contrôle ont été déployées sur le terrain dont :
 - 31 pour le contrôle du Budget d'Investissement Public des exercices 2002 à 2009;
 - 15 pour le contrôle des Entreprises Publiques et Parapubliques;
 - 15 pour les communes;
 - 12 pour les postes comptables.

- * la formation des nouveaux cadres et la remise à niveau des vérificateurs;
- * le recrutement de 14 cadres d'appui et 68 agents spécifiques sur instruction du Président de la République;
- * la poursuite du projet de développement des infrastructures par la construction des bâtiments B, C et la réhabilitation du bâtiment D;
- * l'acquisition de 18 véhicules de missions;
- * l'acquisition des mobiliers et équipements de bureaux des bâtiments A et B;
- * la mise à jour de la stratégie sectorielle du CONSUPE;
- * l'élaboration du manuel de procédures administratives;
- * la tenue de plusieurs sessions du CDBF;
- * la mise en oeuvre du schéma directeur informatique;
- * la collecte des dossiers permanents dans 188 administrations;
- * l'élaboration du cadre organique;
- * l'élaboration du statut du vérificateur;
- * l'élaboration du Guide du vérificateur.

3.2 BILAN FINANCIER

Les ressources mises à disposition pour l'atteinte desdites réalisations ont été réparties de manière efficiente dans l'optique de toucher le maximum de cibles. Cependant, la modicité des moyens disponibles a souvent contraint à étaler sur plusieurs exercices la programmation de certaines activités. Le budget afférent à la période de 2009 à 2012 est évalué à hauteur de 19 560 000 000 (Dix neuf milliards cinq cent soixante millions) FCFA.

En 2011, le budget a connu une baisse drastique de l'ordre de 38,7% par rapport à 2010 et est resté quasi constant en 2012. La faiblesse de cette enveloppe s'est matérialisée par la faiblesse des activités menées.

Le taux d'exécution du budget de l'exercice 2012 a déjà atteint 79 % en août 2012.

3.3 PERSPECTIVES

Les perspectives de l'institution à moyen terme sont les suivantes:

- Renforcer la lutte contre les atteintes à la fortune publique en intensifiant les missions d'audits et systématiser la sanction à l'encontre des auteurs des atteintes à la fortune publique;
- Suivre l'exécution des décisions du CDBF à travers la Commission Mixte de suivi des Décisions du CDBF, en déployant des missions de recouvrement dans les 10 régions et à l'étranger;
- Poursuivre la traduction des gestionnaires du BIP auteurs des fautes de gestion;
- Améliorer le système de répression non judiciaire des atteintes à la fortune publique, en créant des synergies entre les acteurs institutionnels chargés de la protection des biens publics;
- Renforcer les capacités, améliorer le cadre et les conditions de travail des personnels;
- Informer et communiquer à suffisance sur ses missions et responsabilités d'Institution Supérieure de Contrôle des finances publiques.

4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

En référence à la répartition du travail gouvernemental, le CONSUPE s'est fixé pour objectif stratégique, de promouvoir les bonnes pratiques de gouvernance en se mettant en mesure d'aider le

gouvernement à améliorer le rendement, parfaire la transparence, veiller à la reddition des comptes, maintenir la crédibilité, lutter contre les atteintes à la fortune publique et favoriser l'utilisation des ressources publiques de manière rentable et effective au profit des populations.

Cet objectif est issu de la vision à long terme, par laquelle le Cameroun ambitionne à l'horizon 2020, à mettre en oeuvre entre autres, une stratégie d'amélioration de la gouvernance et de la gestion de l'Etat.

5. PRÉSENTATION DU CADRE STRATÉGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

Pour atteindre l'objectif stratégique, le CONSUE devra s'appuyer sur les programmes ci-après :

Programme 1: Renforcement de la lutte contre les atteintes à la fortune publique.

L'objectif de ce programme est d'augmenter le nombre et la qualité des missions d'audit et de contrôle effectués dans l'année en sanctionnant systématiquement les auteurs des atteintes à la fortune publique, avec comme indicateur : la proportion du budget de l'Etat contrôlé par année.

Les actions ci-après permettront à ce programme d'atteindre son objectif. Il s'agit de :

- Redynamisation des contrôles et vérifications ;
- Renforcement des capacités du CDBF de manière à assurer la mise en oeuvre des décisions rendues.

Programme 2: Amélioration du cadre institutionnel, juridique et méthodologique du contrôle administratif en vue de son arrimage aux standards internationaux.

L'objectif de ce programme est de normaliser le cadre institutionnel, juridique et méthodologique du contrôle administratif et de l'évaluation des politiques publiques.

Ce programme vise à renforcer la gestion des affaires publiques à travers l'amélioration de l'information et du contrôle citoyen de la gestion des affaires publiques, en y associant la Société Civile, le secteur privé lorsque des compétences spécifiques font défaut au personnel de contrôle.

L'atteinte de l'objectif de ce programme passe par la mise en oeuvre des actions suivantes :

- Harmonisation et optimisation du système de contrôle administratif ;
- Capitalisation des apports de la coopération nationale et internationale.

Programme 3: Pilotage et renforcement des capacités opérationnelles des services du CONSUE.

L'objectif de ce programme est d'appuyer la mise en oeuvre des programmes du Ministère.

La mise en oeuvre de ce programme se fera à travers quatre actions majeures que sont :

- Mise en place d'un système d'informations et de communication moderne ;
- Gouvernance et management des ressources humaines ;
- Mobilisation et gestion des ressources matérielles et infrastructurelles ;
- Pilotage et Coordination des services.

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 136

AMÉLIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL, JURIDIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE DU CONTRÔLE ADMINISTRATIF EN VUE DE SON ARRIMAGE AUX STANDARDS INTERNATIONNAUX

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	HARMONISATION ET OPTIMISATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE ADMINISTRATIF	Améliorer le cadre institutionnel et organisationnel global du contrôle et de la vérification	Niveau d'intégration des organes de contrôle interne mis en cohérence	10.0	60.0	
02	CAPITALISATION DES APPORTS DE LA COOPÉRATION NATIONALE ET INTERNATIONALE	Promouvoir les échanges d'informations, de connaissances et d'expériences avec les ISC partenaires et les organes de contrôle interne	Taux de mise en oeuvre du plan de partenariat	5.0	50.0	

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 137

RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LES ATTEINTES À LA FORTUNE PUBLIQUE

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	REDYNAMISATION DES CONTRÔLES ET VÉRIFICATIONS	Intensifier les missions de contrôle et de vérification des Administrations Publiques, Collectivités Territoriales Décentralisées, des EPA, des entreprises publiques et parapubliques, des entités présentant un intérêt stratégique	Taux de mise en oeuvre du programme annuel de vérification	0.0	80.0	
02	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU CDBF DE MANIÈRE À ASSURER LA MISE EN OEUVRE DES DÉCISIONS RENDUES	Renforcement des capacités du CDBF de manière à assurer la mise en oeuvre des décisions rendues	Nombre de sessions tenues	14.0	35.0	

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 138

PILOTAGE ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES DU CONSUPE

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATIONS ET DE COMMUNICATIONS MODERNE	Mise en place d'un système d'informations et de communications moderne	Taux de mise en oeuvre du schéma directeur informatique du CONSUPE	5.0	90.0	
02	GOVERNANCE ET MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	Améliorer le rendement des personnels du CONSUPE	Niveau de mise en oeuvre du manuel de procédure	3.0	100.0	
03	MOBILISATION ET GESTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFRASTRUCTURELLES	Améliorer les conditions et le cadre de travail des personnels du CONSUPE	Taux de structures disposant de toutes les commodités nécessaires à la bonne exécution des activités	5.0	50.0	

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

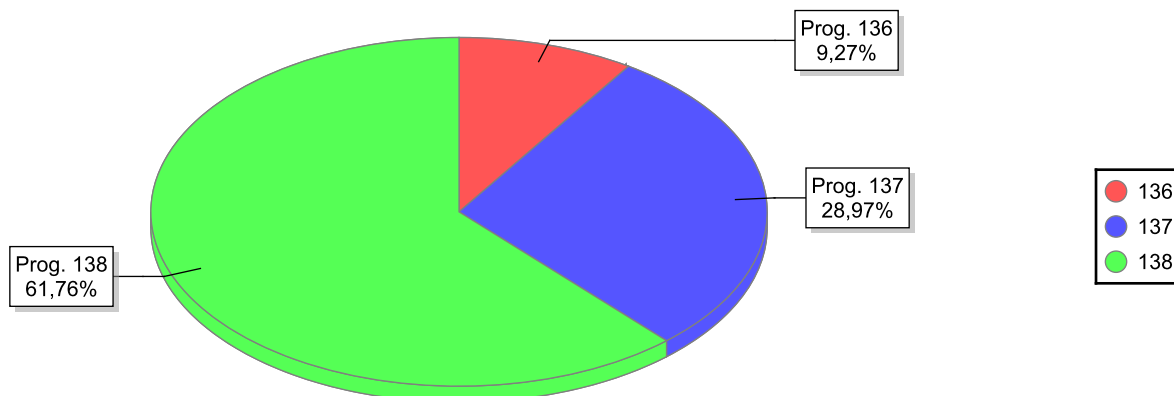
04	PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES	Assurer la gouvernance des services, le suivi-évaluation de la mise en oeuvre de la stratégie du CONSUPE	Taux de mise en oeuvre des actions des programmes	5.0	80.0	
----	---	---	--	-----	------	--

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

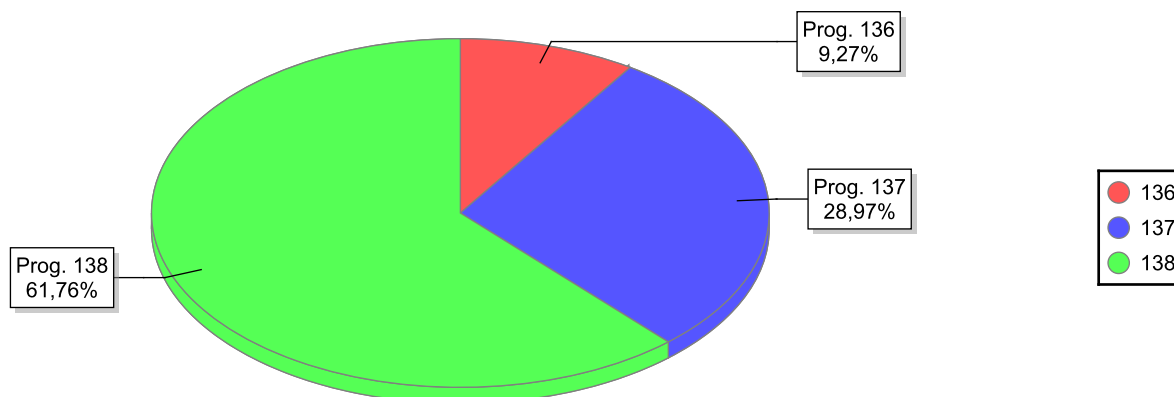
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

Numéro et intitulé du programme		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
136	AMÉLIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL, JURIDIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE DU CONTRÔLE ADMINISTRATIF EN VUE DE SON ARRIMAGE AUX STANDARDS INTERNATIONNAUX	403 000 000	403 000 000	0	0	403 000 000	403 000 000
137	RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LES ATTEINTES À LA FORTUNE PUBLIQUE	1 259 000 000	1 259 000 000	0	0	1 259 000 000	1 259 000 000
138	PILOTAGE ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES DU CONSUE	1 984 000 000	1 984 000 000	700 000 000	700 000 000	2 684 000 000	2 684 000 000
Total		3 646 000 000	3 646 000 000	700 000 000	700 000 000	4 346 000 000	4 346 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 136

AMÉLIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL, JURIDIQUE
ET MÉTHODOLOGIQUE DU CONTRÔLE ADMINISTRATIF
EN VUE DE SON ARRIMAGE AUX STANDARDS
INTERNATIONNAUX

RESPONSABLE DU PROGRAMME

TONYE Paul Emmanuel
Seréctaire Général

6.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Normaliser le cadre institutionnel juridique et méthodologique du contrôle administratif

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Pourcentage de rapports d'audit interne transmis	%	2010	50	2013	70

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01 HARMONISATION ET OPTIMISATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE ADMINISTRATIF

ACTION 02 CAPITALISATION DES APPORTS DE LA COOPÉRATION NATIONALE ET INTERNATIONALE

6.2 STRATEGIE PROGRAMME

La stratégie de mise en oeuvre de ce programme sera de:

- * Elaborer les textes de mise en cohérence du système de contrôle administratif;
- * Suivre les activités des organes de contrôle interne;
- * Renforcer la coopération nationale et internationale par la participation aux fora;
- * Créer et rendre opérationnelle une plate-forme d'échanges entre les parties en présence (Cabinets d'audits privés, société civile, partenaires extérieurs, CONAC, ANIF, ARMP,) à travers l'organisation et la participation aux fora nationaux et internationaux;
- * Sensibiliser le personnel aux normes ISSAI.

6.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

HARMONISATION ET OPTIMISATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE ADMINISTRATIF

OBJECTIF 1 Améliorer le cadre institutionnel et organisationnel global du contrôle et de la vérification

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Niveau d'intégration des organes de contrôle interne mis en cohérence	%	2012	10	2015	60

ACTION 02

CAPITALISATION DES APPORTS DE LA COOPÉRATION NATIONALE ET

INTERNATIONALE

OBJECTIF 1 Promouvoir les échanges d'informations, de connaissances et d'expériences avec les ISC partenaires et les organes de contrôle interne

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux de mise en oeuvre du plan de partenariat	%	2012	5	2014	50

6.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	HARMONISATION ET OPTIMISATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE ADMINISTRATIF	225 000 000	225 000 000	0	0	225 000 000	225 000 000
02	CAPITALISATION DES APPORTS DE LA COOPÉRATION NATIONALE ET INTERNATIONALE	178 000 000	178 000 000	0	0	178 000 000	178 000 000
Total		403 000 000	403 000 000	0	0	403 000 000	403 000 000

7. PROGRAMME 137

RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LES ATTEINTES À LA FORTUNE PUBLIQUE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

Henri EYEBE AYISSI
Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé du Contrôle
Supérieur de l'Etat

7.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Augmenter le nombre et la qualité des missions d'audit et de contrôle effectués dans l'année en sanctionnant systématiquement les auteurs des atteintes à la fortune publique

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux de mise en oeuvre du programme annuel des missions d'audit	%	2012	0	2013	20

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01 REDYNAMISATION DES CONTRÔLES ET VÉRIFICATIONS

ACTION 02 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU CDBF DE MANIÈRE À ASSURER LA MISE EN OEUVRE DES DÉCISIONS RENDUES

7.2 STRATEGIE PROGRAMME

Pour renforcer la lutte contre les atteintes à la fortune publique, le CONSUPE s'emploiera à :

- * Intensifier les missions de contrôle et de vérification des Administrations Publiques, Collectivités Territoriales Décentralisées, des EPA, des entreprises publiques et parapubliques, des entités présentant un intérêt stratégique;

- * Effectuer la collecte des dossiers permanents pour une meilleure prise de connaissance des entités à contrôler;

- * Renforcer les capacités du CDBF et de son Secrétariat Permanent dans l'optique de sanctionner tous les gestionnaires indécidés, à l'issue d'une mission d'audit;

- * Mettre en place un système informatique intégré CDBF/MINFOPRA/MINFI-Solde pour faciliter l'échange d'informations et s'assurer de l'effectivité de la mise en exécution des sanctions;

- * Suivre l'exécution des décisions du CDBF à travers la Commission Mixte de Suivi des décisions du CDBF, en déployant des missions de recouvrement dans les 10 Régions et à l'étranger;

- * Poursuivre la sanction des gestionnaires du BIP auteurs des fautes de gestion;

- * Effectuer des missions de Benchmarking auprès des institutions étrangères de référence.

7.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

REDYNAMISATION DES CONTRÔLES ET VÉRIFICATIONS

OBJECTIF 1 Intensifier les missions de contrôle et de vérification des Administrations Publiques, Collectivités Territoriales Décentralisées, des EPA, des entreprises publiques et parapubliques, des entités présentant un intérêt stratégique

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux de mise en oeuvre du programme annuel de vérification	%	2012	0	2015	80

ACTION 02

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU CDBF DE MANIÈRE À ASSURER LA MISE EN OEUVRE DES DÉCISIONS RENDUES

OBJECTIF 1 Renforcement des capacités du CDBF de manière à assurer la mise en oeuvre des décisions rendues

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de sessions tenues	nb	2012	14	2013	35

7.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	REDYNAMISATION DES CONTRÔLES ET VÉRIFICATIONS	994 000 000	994 000 000	0	0	994 000 000	994 000 000
02	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU CDBF DE MANIÈRE À ASSURER LA MISE EN OEUVRE DES DÉCISIONS RENDUES	265 000 000	265 000 000	0	0	265 000 000	265 000 000
Total		1 259 000 000	1 259 000 000	0	0	1 259 000 000	1 259 000 000

8. PROGRAMME 138

PILOTAGE ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES DU CONSUPE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

MBIDA AMOUGOU Roger
Directeur des Affaires Générales

8.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Appuyer la mise en oeuvre des programmes des services du Contrôle Supérieur de l'Etat

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux de réalisation des programmes du MINCONSUE	%	2012	50	2014	100

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01 MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATIONS ET DE COMMUNICATIONS MODERNE

ACTION 02 GOUVERNANCE ET MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

ACTION 03 MOBILISATION ET GESTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFRASTRUCTURELLES

ACTION 04 PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES

8.2 STRATEGIE PROGRAMME

La stratégie de mise en oeuvre de ce programme sera de:

- * Mettre en oeuvre le schéma directeur informatique;
- * Mettre en oeuvre la stratégie de communication;
- * Procéder au recrutement du personnel en adéquation avec les missions du CONSUE;
- * Motiver le personnel;
- * Améliorer le cadre de travail à travers la construction et la réhabilitation des édifices;
- * Mobiliser et gérer les ressources matérielles;
- * Améliorer la coordination des services et des programmes.

8.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATIONS ET DE COMMUNICATIONS MODERNE

OBJECTIF 1 Mise en place d'un système d'informations et de communications moderne

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux de mise en oeuvre du schéma directeur informatique du CONSUPE	%	2012	5	2013	90

ACTION 02**GOUVERNANCE ET MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES****OBJECTIF 1** Améliorer le rendement des personnels du CONSUPE

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Niveau de mise en oeuvre du manuel de procédure	%	2012	3	2014	100

ACTION 03**MOBILISATION ET GESTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFRASTRUCTURELLES****OBJECTIF 1** Améliorer les conditions et le cadre de travail des personnels du CONSUPE

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux de structures disposant de toutes les commodités nécessaires à la bonne exécution des activités	%	2012	5	2014	50

ACTION 04**PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES****OBJECTIF 1** Assurer la gouvernance des services, le suivi-évaluation de la mise en oeuvre de la stratégie du CONSUPE

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux de mise en oeuvre des actions des programmes	%	2012	5	2014	80

8.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATIONS ET DE COMMUNICATIONS MODERNE	27 000 000	27 000 000	90 000 000	90 000 000	117 000 000	117 000 000
02	GOUVERNANCE ET MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	470 000 000	470 000 000	0	0	470 000 000	470 000 000

PROGRAMME 138:PILOTAGE ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES DU CONSUE

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

03	MOBILISATION ET GESTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFRASTRUCTURELLES	60 000 000	60 000 000	610 000 000	610 000 000	670 000 000	670 000 000
04	PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES	1 427 000 000	1 427 000 000	0	0	1 427 000 000	1 427 000 000
Total		1 984 000 000	1 984 000 000	700 000 000	700 000 000	2 684 000 000	2 684 000 000

ANNEXE

TABLEAU DE BUDGETISATION

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 11 - CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Secteur	1	SOUVERAINETE	4 346 000	4 346 000
Fonction	16	Fonctions de contrôle	4 346 000	4 346 000
Programme	136	AMÉLIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL, JURIDIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE DU CONTRÔLE ADMINISTRATIF EN VUE DE SON ARRIMAGE AUX STANDARDS INTERNATIONNAUX	403 000	403 000
Action	01	HARMONISATION ET OPTIMISATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE ADMINISTRATIF	225 000	225 000
Article	23 00 10	Auditeur Interne	48 000	48 000
Paragraphe	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	6 000	6 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	17 000	17 000
	6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	15 000	15 000
Article	33 00 02	Division des Etudes et des Affaires Juridiques	137 000	137 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
	6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	102 000	102 000
	6262	Gratifications	6 000	6 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article	33 00 03	Division de la Formation et de la Coopération Internationale	40 000	40 000
Paragraphe	6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	3 000	3 000
	6172	Indemnités de mission à l'étranger	2 000	2 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	35 000	35 000
Action	02	CAPITALISATION DES APPORTS DE LA COOPÉRATION NATIONALE ET INTERNATIONALE	178 000	178 000
Article	33 00 02	Division des Etudes et des Affaires Juridiques	20 000	20 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	5 000	5 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article	33 00 03	Division de la Formation et de la Coopération Internationale	158 000	158 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000	3 000
	6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	33 000	33 000
	6172	Indemnités de mission à l'étranger	17 000	17 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000	15 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 11 - CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	76 000	76 000
6641	Cotisations à des organisations internationales	7 000	7 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 11 - CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 137	RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LES ATTEINTES À LA FORTUNE PUBLIQUE	1 259 000	1 259 000
Action 01	REDYNAMISATION DES CONTRÔLES ET VÉRIFICATIONS	994 000	994 000
Article 33 00 01	Division des Inspections et de Contrôle des Administrations Publiques et des Collectivités Territoriales Décentralisées	501 000	501 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	280 000	280 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	9 000	9 000
6186	Honoraires et frais annexes	2 000	2 000
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	20 000	20 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	33 000	33 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	13 000	13 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	15 000	15 000
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	15 000	15 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	14 000	14 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	4 000	4 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	77 000	77 000
Article 33 00 04	Division des Inspections et de Contrôle des Etablissements Publics Administratifs et des Entreprises du Secteur Public et Parapublic.	493 000	493 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	152 000	152 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	5 000	5 000
6186	Honoraires et frais annexes	5 000	5 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	19 000	19 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	33 000	33 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	13 000	13 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	20 000	20 000
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	15 000	15 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	118 000	118 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	8 000	8 000
6186	Honoraires et frais annexes	3 000	3 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	89 000	89 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Action 02	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU CDBF DE MANIÈRE À ASSURER LA MISE EN OEUVRE DES DÉCISIONS RENDUES	265 000	265 000
Article 25 00 50	Conseil de Discipline Budgétaire et Financière	103 000	103 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	11 000	11 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 11 - CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	17 000	17 000
6263	Indemnités spécifiques	75 000	75 000
Article 25 00 51	Secrétariat Permanent	162 000	162 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	10 000	10 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	60 000	60 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	5 000	5 000
6186	Honoraires et frais annexes	5 000	5 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	52 000	52 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	8 000	8 000
Article 33 00 03	Division de la Formation et de la Coopération Internationale	0	0
Paragraphe 6172	Indemnités de mission à l'étranger	0	0

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 11 - CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 138	PILOTAGE ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES DU CONSUPE	2 684 000	2 684 000
Action 01	MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATIONS ET DE COMMUNICATIONS MODERNE	117 000	117 000
Article 26 00 01	Cellule de Communication	17 000	17 000
Paragraphe 6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	8 000	8 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6183	Abonnements et consommations de radiocommunication	5 000	5 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	3 000	3 000
Article 32 00 10	Secrétariat Général	90 000	90 000
Paragraphe 2022	Schémas d'organisation bureautiques ou informatiques,	30 000	30 000
2240	Achat, installation et rénovation des équipements des locaux à usage de bureau	15 000	15 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	45 000	45 000
Article 33 00 02	Division des Etudes et des Affaires Juridiques	10 000	10 000
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Action 02	GOUVERNANCE ET MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	470 000	470 000
Article 33 00 03	Division de la Formation et de la Coopération Internationale	157 000	157 000
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	157 000	157 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	303 000	303 000
Paragraphe 6262	Gratifications	12 000	12 000
6263	Indemnités spécifiques	50 000	50 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	200 000	200 000
6287	Prise en charge de personnels temporaires spécifiques	30 000	30 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6263	Indemnités spécifiques	2 000	2 000
Article 35 00 40	Commission Paritaire d'Avancement des Agents Décisionnaires en Service au MINCONSUP	10 000	10 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Action 03	MOBILISATION ET GESTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFRASTRUCTURELLES	670 000	670 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	670 000	670 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	45 000	45 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 11 - CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	85 000	85 000
2261	Achats de mobilier de bureau	145 000	145 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	35 000	35 000
2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	300 000	300 000
6162	Entretien des ascenseurs	40 000	40 000
6169	Sécurité et incendie	20 000	20 000
Action 04	PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES	1 427 000	1 427 000
Article 22 00 30	Cabinet du Ministre Délégué Chargé du Contrôle Supérieur de l'Etat	360 000	360 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 000	15 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	40 000	40 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
6173	Frais de représentation, frais d'hôtel des cabinets	60 000	60 000
6174	Frais de réception	25 000	25 000
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	20 000	20 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	110 000	110 000
6261	Heures supplémentaires	5 000	5 000
6263	Indemnités spécifiques	30 000	30 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	15 000	15 000
6724	Concours, récompenses et distinctions honorifiques	5 000	5 000
Article 23 00 10	Auditeur Interne	24 500	24 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	9 000	9 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 23 00 11	Comité de lecture	25 000	25 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 500	3 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 500	3 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	18 000	18 000
Article 23 00 21	Auditeur N°1	6 000	6 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
Article 23 00 22	Auditeur n°2	6 000	6 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 11 - CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	24 00 11	CONSEILLER TECHNIQUE N°1	9 500	9 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
Article	24 00 12	CONSEILLER TECHNIQUE N°2	9 500	9 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
Article	25 00 10	Mutuelle de santé	25 000	25 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 500	1 500
	6294	Aides et secours exceptionnels au personnel	22 000	22 000
Article	25 00 30	COMITE D'AUDIT	13 000	13 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	8 000	8 000
Article	25 00 31	CELLULE DE SECURITE	28 000	28 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 500	1 500
	6268	Primes pour travaux spéciaux	25 000	25 000
Article	26 00 02	CELLULE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	14 000	14 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	2 000	2 000
	6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
	6183	Abonnements et consommations de radiocommunication	3 000	3 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article	26 00 03	Service du Courrier et de liaison	14 000	14 000
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	3 000	3 000
	6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	5 000	5 000
Article	32 00 10	Secrétariat Général	206 000	206 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	17 000	17 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	18 000	18 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	25 000	25 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 11 - CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	14 000	14 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	107 000	107 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	8 000	8 000
Article 32 00 13	CELLULE DE SUIVI	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
Article 32 00 14	Cellule Informatique	18 000	18 000
Paragraphe 6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000	3 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6199	Entretien des autres infrastructures	10 000	10 000
Article 32 00 16	Cellule de Traduction	4 000	4 000
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
6266	Indemnités de permanence	1 000	1 000
Article 32 00 17	Service de la Documentation et des Archives	4 500	4 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	1 500	1 500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
6135	Frais de transport, de transit et de manutention des matériels et marchandises	500	500
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	656 500	656 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 500	8 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	6 000	6 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	11 000	11 000
6133	Frais de relève	4 000	4 000
6141	Abonnements et consommations d'eau	23 000	23 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	73 000	73 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	55 000	55 000
6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	20 000	20 000
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	20 000	20 000
6165	Entretien des matériels de télécommunication	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	90 000	90 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	9 500	9 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	40 000	40 000
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	82 000	82 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 11 - CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	124 000	124 000
6263	Indemnités spécifiques	10 000	10 000
6714	Frais de Régulation sur les Marchés Publics	10 000	10 000
6901	Provisions de fonctionnement	10 000	10 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	9 500	9 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	2 000	2 000
6262	Gratifications	4 000	4 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
TOTAL GENERAL DU CHAPITRE		4 346 000	4 346 000